

Nicolas DHUICQ
Député de l'Aube
Conseiller général
Maire de Brienne-le-Château

Brienne-le-Château,
le 24 juillet 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annnonce des décisions prises concernant la réforme de la carte militaire : le point de vue de Nicolas DHUICQ

Dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) au sein de la Défense, Nicolas DHUICQ, Député de l'Aube et membre de la Commission de la Défense nationale et des forces armées souhaite apporter les éléments suivants :

« Afin de fournir à nos armées les matériels nécessaires et d'adapter l'outil de défense aux menaces actuelles et futures, je soutiens entièrement la réforme courageuse engagée par le Président de la République et le gouvernement.

Dans l'Aube, nos structures (Brienne-le-Château, Mailly-le-Camp) sont pérennes et appelées à se développer.

Concernant la Marne, le maintien des régiments de chars à Mourmelon est dans la logique militaire de regroupement. En Haute-Marne, Saint-Dizier est confirmé dans sa position de base aérienne de première importance. Enfin, dans les Ardennes Charlevilles-Mézières conserve son statut.»

Contact presse

Amélie FAUCONNET

Collaboratrice parlementaire

Tél. 03 25 92 20 31 / 06 81 47 66 17

ndhuicq@orange.fr